

LE NOUVEAU LYON

JOURNAL RÉPUBLICAIN QUOTIDIEN

On s'abonne sans frais dans tous les Bureaux de Poste

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

ABONNEMENTS

Table with columns for location (Rhône, Ain, Isère, Loire, Saône-et-Loire, etc.), duration (Trois Mois, Six Mois, Un An), and price (5 fr., 10 fr., 18 fr., etc.).

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

de 9 heures du matin à minuit LYON - 7, Place des Terreaux, 7 - LYON

ANNONCES

Les Annonces du "NOUVEAU LYON" sont reçues: A LYON: AU BUREAU DU JOURNAL, Place des Terreaux, 7

BULLETIN DU JOUR

Sur l'interpellation concernant la grève de Roanne, la Chambre a voté l'ordre du jour pur et simple accepté par le gouvernement.

Des versions diverses, mais toujours alarmantes, persistent à circuler au sujet de la mission Monteil.

Il est inexact qu'un directeur de journal ait été arrêté pour chantage.

L'ex-maire révoqué de Gien, Merry, a comparu en correctionnelle, pour cumul illicite de fonctions administratives et commerciales. Le jugement sera rendu jeudi.

Un tremblement de terre a fait plusieurs milliers de victimes dans le Caucase.

Lire à la 3ème page nos dépêches de la dernière heure.

GOGOTISME

Nous avons dénoncé la petite industrie à laquelle se livrent les déteus espagnols sur d'innombrables rentiers français, de race gobeuse! Dieu seul sait quel en est le nombre!

Il n'est pas précisément besoin d'aller chercher, au-delà des Pyrénées, les escrocs, habiles ou non; à la faveur d'une liberté dont on ne jouit dans aucun autre pays, ils se déplacent et viennent, tout de go, ouvrir boutique au sein même de notre capitale.

Leur commerce est assez lucratif et n'exige pas une grosse mise de fonds. La quatrième page d'une catégorie de journaux populaires est généralement le champ de leurs exploits.

Or, ils n'ignorent point qu'il y a en province trente mille militaires médaillés à la recherche d'une position convenable et qui, faute de mieux, se contentent d'une place de garçon de bureau ou de courses à modique appointement.

Alors, dès le lendemain, au 173 de l'avenue de l'Opéra, affilent des milliers de lettres contenant des milliers de timbres pour la réponse. Celle-ci ne tarde pas à être envoyée, prête qu'elle est d'avance, et confident inviolablement ces lignes suggestives:

Certes, dix francs, pour de très petits employés, c'est une grosse somme, mais le cerveau de la Perlette du bon La Fontaine prend le train pour le pays des chimères. Après tout, dix francs, ce n'est pas la mer à boire; quand on ne les a pas sous la main, on peut se les procurer pour une paucelle occasion.

Ah! les escrocs ont un large crédit ouvert dans le cœur humain! La marée des mandats-poste monte et monte encore, elle déborde les guichets de l'administration. Que de beaux billets bleus sont, en moins d'une semaine, prélevés par ces tristes sires sur des pauvres diables! Que peuvent faire les dupes? Porter plainte? Pensez-vous donc que le voleur restera bénévolement chez lui à attendre les gendarmes? Il aura bientôt fait de mettre entre lui et ses victimes l'épaisseur infranchissable d'une frontière, à moins que sous un autre nom il n'aille dans un nouveau quartier opérer en changeant de système.

Autre échantillon. Ce matin, je recevais les doléances de braves gens que j'avais connus à Lyon à la tête d'une petite maison de commerce qu'ils faisaient vivre confortablement.

Les autres puissances: l'Angleterre dans les Indes, l'Australie ou le Canada, la Hollande à Java, l'Allemagne au Cameroun, l'Italie dans l'Erythrée, procèdent tout différemment. Elles envoient dans leurs possessions un gouvernement avec des fonctionnaires supérieurs et des troupes; mais les colonies s'administrent elles-mêmes, conservent leurs mœurs, leurs lois, leurs coutumes; on leur fait sentir les bienfaits de la civilisation sans froisser les idées locales.

Le gouverneur doit gouverner par lui-même, sans avoir d'ordres à attendre de Paris, et suivant un programme approprié aux besoins locaux, sans inquiéter s'il est ou non conforme à celui qu'on applique en France. C'est encore là une décentralisation à opérer. Et si le budget de l'Algérie est en déficit, s'il nécessite des remaniements, qu'on le discute en gros, mais non en détail.

Il y a dans Paris des concierges complaisants qui, moyennant une petite mensualité, reçoivent des correspondances pour le compte de gens qu'ils ne connaissent pas, les trois quarts du temps. Les inconnus viennent retirer chaque jour la dite correspondance — ou la font réclamer. — C'est un moyen de dépister la police, c'est celui qu'avait employé Snob pour dépouiller ses naïves dupes.

Mais celles-ci n'étaient point au bout de leurs peines. Détroussées comme au fond d'un bois, ruinées de fond en comble, il leur fallait s'employer pour subvenir aux besoins les plus urgents. Le mari put découvrir un petit emploi dans le commerce et, comme il lui fallait placer aussi sa fille, une mignonne petite femme, munie d'un brevet supérieur, se laissa aboucher avec une vieille dame à air vénérable à laquelle, justement — voyez encore l'effet du hasard — une amie de pension qui habitait la Russie, demandait une jeune fille française comme préceptrice de ses enfants.

Comme cela tombait bien! On fut vite d'accord sur les conditions, très belles d'ailleurs! Puis la pauvre enfant, le cœur gros au moment de quitter les siens, mais heureuse tout de même à la pensée de gagner des gros sous pour leur venir en aide, prit le train pour Moscou, accompagnée par la vénérable dame.

Hélas! il fallut en rabattre encore. Au bout d'un mois, les pauvres parents n'ayant reçu aucune nouvelle de leur fille, ne tardèrent pas à être convaincus qu'ils l'avaient confiée à une horrible mégère. Tel est le récit que ces infortunés sont allés faire au commissaire de police.

Ces exemples auront-ils la force d'arracher aux naïfs le bandeau dont ils ceignent leur front? Rédiront-ils à néant les dernières érédités dans les cœurs simples? Puissent-ils avoir cette force, ce pouvoir!

Saint-Simon (Reproduction interdite.)

Il est certain qu'il y a là-bas de grosses difficultés; tout n'y va pas sur des roulettes. Pourquoi? Le seul fait que le budget de l'Algérie est discuté à Paris, fournit à cet égard une indication.

L'Algérie souffre d'être trop gouvernée et doublement trop gouvernée. Elle est trop gouvernée, d'abord parce qu'elle l'est de Paris, comme un département français. M. Cambon ne peut pas déplacer un simple garde forestier sans l'autorisation du ministre. Or, quelle connaissance des forêts algériennes peuvent avoir les ronds de cuir de Paris?

Elle est trop gouvernée, en second lieu, parce que l'on gouverne les Arabes par l'Algérie et non l'Algérie par les Arabes. Nous avons pourtant l'exemple de la Tunisie où tout va bien, précisément parce que nous y aidons l'élément local au lieu de nous y superposer, tandis qu'en Algérie, notre prétention de nous imposer aux indigènes les indispose contre nous.

Les autres puissances: l'Angleterre dans les Indes, l'Australie ou le Canada, la Hollande à Java, l'Allemagne au Cameroun, l'Italie dans l'Erythrée, procèdent tout différemment. Elles envoient dans leurs possessions un gouvernement avec des fonctionnaires supérieurs et des troupes; mais les colonies s'administrent elles-mêmes, conservent leurs mœurs, leurs lois, leurs coutumes; on leur fait sentir les bienfaits de la civilisation sans froisser les idées locales.

Le gouverneur doit gouverner par lui-même, sans avoir d'ordres à attendre de Paris, et suivant un programme approprié aux besoins locaux, sans inquiéter s'il est ou non conforme à celui qu'on applique en France. C'est encore là une décentralisation à opérer. Et si le budget de l'Algérie est en déficit, s'il nécessite des remaniements, qu'on le discute en gros, mais non en détail.

Il y a longtemps que ces choses-là ont été dites, mais la routine à la vie dure, en Algérie comme partout.

Les radicaux n'y vont pas de main morte. Ils ne demandent rien moins que de pouvoir disposer à leur gré des fonctionnaires dans les départements. Ils se plaignent de ne pas toujours trouver dans les préfets, receveurs, percepteurs, la souplesse qu'ils désiraient pour être les maîtres dans leurs collèges électoraux.

C'est là un symptôme de l'aberration qu'engendre l'abus du système parlementaire. Un préfet, qui a la responsabilité de son département, n'a pas de conseils, encore moins d'ordres à recevoir des députés. Son devoir est d'obéir au ministre, et de ne pas recevoir d'autres inspirations et de n'avoir aucune complaisance pour des personnes qui ne sont, hors de la Chambre, que de simples citoyens.

Chez nous, on s'est tellement habitué à voir dans le député le dispensateur de grâces personnelles qu'on voudrait pouvoir disposer des députés de l'autorité, pour consolider les situations électoraux.

Les députés se considèrent comme des petits rois dans leur circonscription, et c'est précisément ce qu'il ne faut pas. J'espère bien que M. Ribot aura répondu à ces réclamations par une large distribution d'eau bénite de cour, puis, qu'il aura dit à ses préfets: « Donnez beaucoup de bonnes paroles mais n'écoutez personne. » C'est là la vraie doctrine de gouvernement.

On attend toujours la seconde charrette promise de maîtres-chanteurs et autres porteurs de guitares. Le jugement de la onzième chambre est très commenté parce qu'il nous fait voir officiellement dans quel drôle de monde nous vivons.

Voilà des individus, qui n'avaient pas le sou et qui vivaient comme des millionnaires. Il y en a comme cela des masses, qui vivent largement sans qu'on sache où ils prennent l'argent. Quand on prend des informations à leur égard, la réponse invariable est: « Il fait des affaires. » Nous savons maintenant de quelle sorte d'affaires il s'agit.

La sentence est tout de même curieuse. Elle constate que Canivet et Trocard sont des coquins, mais que les faits ne sont pas suffisamment établis.

UN PARISIEN.

Nouvelles Militaires

En effet, la loi fixe le point de départ du service militaire de chaque classe de recrutement au 1er novembre de l'année de l'inscription des hommes sur les tableaux de recensement. Il résulte de cette disposition que la classe 1871 sera définitivement libérée, non pas le 30 juin 1897 (elle a été appelée le 29 juin 1871), mais le 31 octobre 1897.

Service téléphonique

CHAMBRE

Paris, 23 février.

SEANCE DU MATIN

La séance est ouverte à 9 h. 15, sous la présidence de M. Etienne, vice-président. M. d'Elva pose une question au ministre de l'Agriculture, au sujet de l'introduction en France du bétail étranger par l'Algérie et la Tunisie.

Le Budget des Travaux Publics

L'ordre du jour appelle la discussion du budget des Travaux Publics. M. Papellier se plaint de la concurrence faite par les railways aux voies navigables, au détriment du commerce français et réclame l'unification des tarifs.

M. Dupuy-Dutemps, ministre des travaux publics, répond que les railways et la navigation ne doivent pas se faire concurrence, mais se prêter un mutuel appui. Le projet de jonction du Rhône à Marseille sera prochainement déposé.

M. Lacombe, sur le chapitre premier, présente un amendement tendant à réduire ce chapitre de cent francs, pour amener la Chambre à se prononcer sur la réforme et l'unification des services de la voirie.

M. Jourde, sur le chapitre 3, dépose une motion décidant que tout ingénieur de l'Etat entrant au service d'une compagnie de chemins de fer, devra démissionner de ses fonctions d'ingénieur de l'Etat un an après son entrée dans la compagnie.

M. Jourde retire sa motion, mais demande une réduction de 1.000 fr. pour indiquer l'opinion de la Chambre. Cet amendement est repoussé par 290 voix contre 186.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

La séance est ouverte à 2 h. 20 sous la présidence de M. Brisson. La Chambre renvoie à la Commission du budget une demande de crédit pour venir en aide aux pêcheurs victimes des orages.

La Grève de Roanne

L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de M. Sembat sur l'attitude du gouvernement pendant la grève de Roanne. DISCOURS DE M. SEMBAT

M. Sembat dit que la grève de Roanne étant terminée, la Chambre n'a plus à craindre d'intervenir dans un conflit, mais elle peut venir en aide aux ouvriers qui se montrent toujours animés d'un esprit de conciliation et qui souffrent beaucoup pendant la grève.

M. Binder — Vous prêchez une nouvelle grève. (Bruit.) M. Sembat — Les patrons refusent de traiter avec les syndicats, parce que leur intention était de ne pas tenir leurs engagements.

M. Trélat développe un amendement tendant à une augmentation de crédit de 50.000 francs pour le maintien de la direction des bâtiments civils, que certains membres, notamment M. Pelletan, voudraient rattacher aux Beaux-Arts.

Ce que nous vous demandons, c'est une mesure d'équité et de justice. (Applaudissements à l'extrême gauche.)

RÉPONSE DU MINISTRE

M. Leygues, ministre de l'Intérieur, répond que l'origine de la grève est bien celle indiquée par M. Sembat. Quant aux 800 ouvriers non repris par les patrons, c'est un fait peut-être exact, je me renseignerai.

Quant, en 1894, éclata la grève, les ouvriers proposèrent un tarif général, les patrons élaborèrent eux aussi un tarif général. Une difficulté survint alors. Il s'agissait de savoir les conditions dans lesquelles seraient désignées les délégués des patrons et des ouvriers.

Le préfet a fait toutes les démarches nécessaires pour ramener l'entente. Le travail a repris enfin. Dans quelles conditions? Les ouvriers sont-ils des vaincus, comme le dit M. Sembat? Non.

M. Carnaud — Citez-les! M. Leygues — Le premier nom de la liste des meneurs est justement celui de M. Carnaud. La police a bien fait de procéder à son arrestation.

M. Plichon dit que M. Sembat a paru suspecter l'honorabilité des patrons. Il tient à dire que la grève de Roanne, sans l'intervention de certaines personnes, qui ne sont pas des travailleurs n'aurait pas duré si longtemps.

M. Carnaud — Les interventions qui ont eu lieu à Roanne ont été légitimes et sollicitées. (Très bien sur divers bancs.)

M. Plichon dit que M. Sembat a paru suspecter l'honorabilité des patrons. Il tient à dire que la grève de Roanne, sans l'intervention de certaines personnes, qui ne sont pas des travailleurs n'aurait pas duré si longtemps.

M. Carnaud — Les interventions qui ont eu lieu à Roanne ont été légitimes et sollicitées. (Très bien sur divers bancs.)

M. Ribot déclare que le gouvernement accepte l'ordre du jour pur et simple. Cet ordre du jour est adopté par 397 voix contre 103.

Budget des Travaux Publics

La Chambre reprend la discussion du budget des travaux publics. La salle se vide rapidement. LES BÂTIMENTS CIVILS

M. Trélat développe un amendement tendant à une augmentation de crédit de 50.000 francs pour le maintien de la direction des bâtiments civils, que certains membres, notamment M. Pelletan, voudraient rattacher aux Beaux-Arts.

M. Pelletan formule de nombreuses critiques contre la direction des bâtiments civils. Certains architectes sont chargés de contrôler leurs propres travaux. Il y a d'autres abus: ainsi les statues des Tuileries dépendent des Beaux-Arts et leurs piédestaux des bâtiments civils.

M. Trélat se rallie à cette proposition, qui est adoptée, après pointage, par 241 voix contre 224. La Chambre s'ajourne à mercredi. La séance est levée à 7 h. 20.

PHYSIONOMIE DES SEANCES

(De notre rédacteur spécial)

La discussion générale du budget des travaux publics, entamée à la fin de la journée d'hier, a encore occupé la plus grande partie de la séance de ce matin, grâce aux longs discours prononcés par MM. Papellier et Jourde.

Au début de la séance de l'après-midi, M. Marcel Sembat a développé son interpellation sur la grève de Roanne. Elle est terminée cette grève, et le travail a repris dans toutes les usines, mais les socialistes n'avaient garde de laisser passer l'occasion d'en tirer comme ils disent « la leçon législative », autrement dit, de se faire un peu de réclame.

Le ministre de l'Intérieur a au surplus bien mis en relief la différence profonde constatée pendant cette grève entre l'attitude de la majorité des députés socialistes et celle de M. Carnaud. Tandis que la plupart de ses collègues encourageaient les ouvriers à demeurer calmes, le député de Marseille se mettait à la tête de bandes qui faisaient le siège des usines.

Comme le ministre rappelait les excitations adressées aux grévistes par les meneurs: « De qui venaient-elles ces excitations? a crié M. Carnaud. De la police! M. le ministre parle de meneurs. Quels sont-ils? Qu'ils citent leurs noms! » A quoi l'honorable M. Leygues riposte aux applaudissements de la Chambre entière:

« M. Carnaud demande que je cite les meneurs? Eh! bien, le principal meneur c'est M. Carnaud lui-même! » Et se tournant vers le député socialiste qui s'agitait à son banc: « Oui, monsieur, a repris le ministre, on vous a même arrêté et on a bien fait! »

Après de courtes observations de M. Plichon, M. Carnaud a tenté d'expliquer sa conduite et, ce qui pour lui avait plus d'importance encore, de se solidariser avec ses collègues du parti socialiste, dont le ministre l'avait fort habilement séparé.

Un incident assez curieux s'est produit toutefois pendant que M. Jules Comte, directeur des bâtiments, commissaire du gouvernement, défendant à la tribune son administration. Tout à coup une voix faible se fait entendre dans la tribune des anciens députés: « Je demande la parole. » Le président feint de ne pas faire attention à cette interruption, venant d'une personne n'appartenant plus à la Chambre, lorsqu'elle se fait plus insistante: « Je demande la parole! »

Cette fois, M. Bizarelli, questeur et le chef du service intérieur se sont rendus dans la tribune en question, où ils se sont trouvés en présence de M. Noël Parfait, ancien député d'Eure-et-Loire, que son grand âge a éloigné de la vie politique, mais qui depuis, entraîné par la force de l'habitude, revient chaque jour au Palais-Bourbon.

M. Noël Parfait, le visage congestionné, très rouge, semblait en proie à une sorte d'accès. M. Bizarelli a fait sortir avec les plus grands égards son ancien collègue, qui lui aussi a été fort longtemps questeur.

M. Noël Parfait s'en est allé soutenu par deux hommes de service jusqu'à une voiture qui l'a conduit à son domicile.

L'Ex-Maire de Gien

EN CORRECTIONNELLE

Paris, 23 février. M. Merry, l'ancien maire révoqué de Gien, poursuivi en vertu de l'article 175 du Code pénal, pour « ingestion de fonctionnaire dans des affaires de commerce incompatible avec sa qualité », a comparu cet après-midi devant la neuvième chambre correctionnelle.

On lui reproche d'avoir, tout en étant maire de Gien, et malgré une lettre du sous-préfet, lui signifiant l'incompatibilité entre les fonctions de maire qu'il exerçait et sa qualité de fournisseur, continué à fournir à l'Hospice des médicaments, sous le couvert de MM. Serres et Cruet, pharmaciens droguistes à Paris, impliqués dans les poursuites actuelles, comme complices, mais laissés en liberté. On sait d'autre part, que M. Merry avait joué, dans l'arrestation de Gien, un rôle politique prépondérant et que certain traité passé entre Portais et Girard, lui mis en évidence.

M. Merry est un homme de petite taille, âgé de 42 ans, à la physionomie intelligente.

INTERROGATOIRE DE MERRY

Merry avoue sans difficulté avoir renoncé, en apparence, sur les observations du sous-préfet, à demander l'annulation de son mandat...

M. Ribeau-Laganne avait été attaché au cabinet de M. Allain-Targé, ministre de l'Intérieur...

Candidature Lanesson Le XIXe Siècle annonce que M. de Lanesson est définitivement candidat à l'élection législative de Blois...

POIGNÉE DE NOUVELLES

Depuis quelques jours, à Saint-Denis, sévit un épidémie de grippe infectieuse qui a déjà fait de nombreuses victimes...

La pression atmosphérique est toujours très élevée sur les Iles Britanniques

(775mm) où elle varie peu, assez bas sur la région méditerranéenne et le golfe de Gênes (760mm)...

Hauteur du Rhône au-dessus de l'étiage. 7 h. mat. midi 3 h. soir. Le 23 février... 0.16 0.14 0.13

ADDITION DES TÉMOINS

M. Vaudo, expert, déclare que Merry majorait d'environ 60 pour 100 le prix des médicaments fournis aux malades pauvres...

Chantages contre les grands magasins

La Petite République annonce que M. Doppfer a ouvert une nouvelle enquête sur les chantages qui auraient été dirigés contre certains grands magasins...

A L'ÉTRANGER

L'EX-CHANCELIER DE CAPRIVI Berlin, 23 février. On dit que l'ex-chancelier allemand, le général de Caprivi, a pris la résolution de s'établir à l'étranger...

Chronique Agricole

La taille de la vigne en Champagne La région qui donne les merveilleux vins de champagne est comprise dans les arrondissements de Reims et d'Épernay...

Conseil municipal

Mercredi, 23 courant, à 8 heures du soir, séance publique du Conseil municipal à l'Hôtel de Ville.

Chemin de fer de Lyon à Trévoux

La Compagnie du chemin de fer de Lyon à Trévoux vient de céder l'exploitation de la ligne à la Compagnie P.-L.-M.

LE RÉQUISITOIRE

Le ministère public félicite les agissements de Merry. Il retrace sa carrière politique. Merry, en 1892, songea à entrer au Parlement...

Une note du parquet

Une note du parquet dit que M. Doppfer a décidé de n'instruire de nouvelles affaires que sur des plaintes formelles et parfaitement caractérisées.

TREMBLEMENT DE TERRE. - PLUSIEURS MILLIERS DE VICTIMES

Londres, 23 février. - D'après une dépêche adressée d'Odessa au Standard, une terrible catastrophe se serait produite près d'Astrabad...

Vol de dynamite

On assure que la préfecture de police de Paris a été avisée qu'un vol important de dynamite a été commis ces jours-ci en province.

Lyons et la Région

Attention sur une petite fille Un odieux attentat a été commis hier matin sur une petite fille âgée de 6 ans, dans l'allée du numéro 19 de la rue Lanterne...

Courses du Grand-Camp

Le comité des courses vient de fixer au 5 et 6 mai la date des deux journées de courses, devant ainsi de plus d'un mois l'époque à laquelle avaient lieu ces épreuves.

LA DÉFENSE

Jeannency présente la défense de Merry, qui ne cessa jamais, dit-il, d'être un honnête homme et qui a été victime des passions politiques de l'arrondissement de Gien.

Enquête sur les Conventions

La commission d'enquête sur les Conventions a entendu aujourd'hui, M. Gay, ancien directeur général des fonds au ministère des finances.

ECHOS ET NOUVELLES

M. Félix Faure chartré Le 3 mars prochain, M. Félix Faure, ancien ministre des affaires étrangères, a été élu, à la suite de plusieurs ouvrages de science, prononcera ses vœux à la Grande-Chartreuse...

Vol de dynamite

On assure que la préfecture de police de Paris a été avisée qu'un vol important de dynamite a été commis ces jours-ci en province.

Exploit de voleurs

La police de la sûreté vient de procéder à l'arrestation d'un individu, dont nous donnerons le nom, afin de ne pas entraver les recherches de la justice...

Admission à Saint-Cyr

L'instruction pour l'admission à l'École spéciale militaire en 1895, continue à être préparée à la précédente, quelques innovations de détail.

RENOVI À JEUDI

Le substitut réplique. Ce ne sont pas des confessions politiques qui ont amené aujourd'hui Merry devant le tribunal de la justice et de la vérité...

ACHAT D'UN NAVIRE ANGLAIS

Le gouvernement français vient de faire l'acquisition du steamer Zeonopora de la Pacific-steam-navigation-Co pour l'activer aux transports pour Madagascar.

TERRIBLE MORT

Chaumont, 23 février. M. François Théveny, âgé de 55 ans, propriétaire, demeurant au Marquon, dans la commune de Soyers, s'était introduit dans un aqueduc mesurant 80 mètres de long...

UN CRIME MYSTÉRIEUX

Perpignan, 21 février. On télégraphie de Figueras (Espagne) que, sur le territoire espagnol, à peu de distance de la frontière, on a trouvé un précipice bordant le mur d'enceinte du château de Laborg, les débris d'un corps mort d'une jeune femme de 18 à 20 ans.

LE DAUPHINÉ

La société fraternelle des Dauphinois habitant Lyon donne hier, dans les salons du restaurant Monnier, place Bellecour, une soirée artistique qui a obtenu un très grand succès.

Conférences-Concerts

Nous avons annoncé les Conférences-Concerts organisés par MM. Mirande, Grélin-Pony et Jemain, professeurs au Conservatoire, sur les fondations de l'Opéra en France...

LA MISSION MONTEIL

Paris, 23 février. La plupart des journaux continuent à s'occuper des nouvelles publiées hier au sujet du désastre de la mission Monteil.

L'Expédition de Madagascar

Paris, 23 février. La constitution du 200e de marche prouve avec quel soin, quelle prévoyance le général Duchesne procède à la préparation de l'expédition de Madagascar.

Aux prises avec un sanglier

Tarbes, 23 février. Une classe émouvante vient d'avoir lieu aux environs de Labarthe.

LE DAUPHINÉ

La société fraternelle des Dauphinois habitant Lyon donne hier, dans les salons du restaurant Monnier, place Bellecour, une soirée artistique qui a obtenu un très grand succès.

LE DAUPHINÉ

La société fraternelle des Dauphinois habitant Lyon donne hier, dans les salons du restaurant Monnier, place Bellecour, une soirée artistique qui a obtenu un très grand succès.

LE DAUPHINÉ

La société fraternelle des Dauphinois habitant Lyon donne hier, dans les salons du restaurant Monnier, place Bellecour, une soirée artistique qui a obtenu un très grand succès.

LES AFFAIRES DE CHANTAGE

Paris, 23 février. Fuite de M. Ribeau-Laganne. M. Ribeau-Laganne avait été attaché au cabinet de M. Allain-Targé, ministre de l'Intérieur...

LES AFFAIRES DE CHANTAGE

Paris, 23 février. Fuite de M. Ribeau-Laganne. M. Ribeau-Laganne avait été attaché au cabinet de M. Allain-Targé, ministre de l'Intérieur...

LES AFFAIRES DE CHANTAGE

Paris, 23 février. Fuite de M. Ribeau-Laganne. M. Ribeau-Laganne avait été attaché au cabinet de M. Allain-Targé, ministre de l'Intérieur...

LES AFFAIRES DE CHANTAGE

Paris, 23 février. Fuite de M. Ribeau-Laganne. M. Ribeau-Laganne avait été attaché au cabinet de M. Allain-Targé, ministre de l'Intérieur...

LES AFFAIRES DE CHANTAGE

Paris, 23 février. Fuite de M. Ribeau-Laganne. M. Ribeau-Laganne avait été attaché au cabinet de M. Allain-Targé, ministre de l'Intérieur...

LES AFFAIRES DE CHANTAGE

Paris, 23 février. Fuite de M. Ribeau-Laganne. M. Ribeau-Laganne avait été attaché au cabinet de M. Allain-Targé, ministre de l'Intérieur...

LES AFFAIRES DE CHANTAGE

Paris, 23 février. Fuite de M. Ribeau-Laganne. M. Ribeau-Laganne avait été attaché au cabinet de M. Allain-Targé, ministre de l'Intérieur...

LES AFFAIRES DE CHANTAGE

Paris, 23 février. Fuite de M. Ribeau-Laganne. M. Ribeau-Laganne avait été attaché au cabinet de M. Allain-Targé, ministre de l'Intérieur...

LES AFFAIRES DE CHANTAGE

Paris, 23 février. Fuite de M. Ribeau-Laganne. M. Ribeau-Laganne avait été attaché au cabinet de M. Allain-Targé, ministre de l'Intérieur...

LES AFFAIRES DE CHANTAGE

Paris, 23 février. Fuite de M. Ribeau-Laganne. M. Ribeau-Laganne avait été attaché au cabinet de M. Allain-Targé, ministre de l'Intérieur...

LES AFFAIRES DE CHANTAGE

Paris, 23 février. Fuite de M. Ribeau-Laganne. M. Ribeau-Laganne avait été attaché au cabinet de M. Allain-Targé, ministre de l'Intérieur...

LES AFFAIRES DE CHANTAGE

Paris, 23 février. Fuite de M. Ribeau-Laganne. M. Ribeau-Laganne avait été attaché au cabinet de M. Allain-Targé, ministre de l'Intérieur...

LES AFFAIRES DE CHANTAGE

Paris, 23 février. Fuite de M. Ribeau-Laganne. M. Ribeau-Laganne avait été attaché au cabinet de M. Allain-Targé, ministre de l'Intérieur...

LES AFFAIRES DE CHANTAGE

Paris, 23 février. Fuite de M. Ribeau-Laganne. M. Ribeau-Laganne avait été attaché au cabinet de M. Allain-Targé, ministre de l'Intérieur...

LES AFFAIRES DE CHANTAGE

Paris, 23 février. Fuite de M. Ribeau-Laganne. M. Ribeau-Laganne avait été attaché au cabinet de M. Allain-Targé, ministre de l'Intérieur...

LES AFFAIRES DE CHANTAGE

Paris, 23 février. Fuite de M. Ribeau-Laganne. M. Ribeau-Laganne avait été attaché au cabinet de M. Allain-Targé, ministre de l'Intérieur...

LES AFFAIRES DE CHANTAGE

Paris, 23 février. Fuite de M. Ribeau-Laganne. M. Ribeau-Laganne avait été attaché au cabinet de M. Allain-Targé, ministre de l'Intérieur...

LES AFFAIRES DE CHANTAGE

Paris, 23 février. Fuite de M. Ribeau-Laganne. M. Ribeau-Laganne avait été attaché au cabinet de M. Allain-Targé, ministre de l'Intérieur...

LES AFFAIRES DE CHANTAGE

Paris, 23 février. Fuite de M. Ribeau-Laganne. M. Ribeau-Laganne avait été attaché au cabinet de M. Allain-Targé, ministre de l'Intérieur...

LES AFFAIRES DE CHANTAGE

Paris, 23 février. Fuite de M. Ribeau-Laganne. M. Ribeau-Laganne avait été attaché au cabinet de M. Allain-Targé, ministre de l'Intérieur...

LES AFFAIRES DE CHANTAGE

Paris, 23 février. Fuite de M. Ribeau-Laganne. M. Ribeau-Laganne avait été attaché au cabinet de M. Allain-Targé, ministre de l'Intérieur...

LES AFFAIRES DE CHANTAGE

Paris, 23 février. Fuite de M. Ribeau-Laganne. M. Ribeau-Laganne avait été attaché au cabinet de M. Allain-Targé, ministre de l'Intérieur...

LES AFFAIRES DE CHANTAGE

Paris, 23 février. Fuite de M. Ribeau-Laganne. M. Ribeau-Laganne avait été attaché au cabinet de M. Allain-Targé, ministre de l'Intérieur...

LES AFFAIRES DE CHANTAGE

Paris, 23 février. Fuite de M. Ribeau-Laganne. M. Ribeau-Laganne avait été attaché au cabinet de M. Allain-Targé, ministre de l'Intérieur...

magistrallement illustré par Girard, sera terminé et nous ferons paraître notre journal, sorte de guide illustré pour les personnes qui vont au bal et qui s'intéressent à la gambola.

Nous avons soigné particulièrement la décoration de la salle du Grand-Théâtre et la distribution de la lumière; nous n'avons pas moins par l'initiative artistique de nos personnes qui ont l'habitude de donner leurs loges de fleurs.

Pour exciter leur émulation, nous avons écrit de grands prix de décoration de loges, parmi lesquels on pourra remarquer une splendide bannière soie et or, don de la maison Peyrot.

Bal des Joyeux Zéphyrus. La Société chorégraphique des Joyeux Zéphyrus donnait hier soir son bal annuel aux Solides-Bergères.

Un million du bal, une quête, qui a été très fructueuse, a été faite au bénéfice des mineurs de Montcau les-Mines.

FAITS DU JOUR. Peu de cheminés. — Un feu de cheminée s'est déclaré hier matin, vers 10 heures, au 38, rue de la République, chez M. Bourdillon, employé de commerce.

Un feu de cheminée s'est déclaré hier matin, vers 10 heures, au 38, rue de la République, chez M. Bourdillon, employé de commerce.

Un feu de cheminée s'est déclaré hier matin, vers 10 heures, au 38, rue de la République, chez M. Bourdillon, employé de commerce.

Un feu de cheminée s'est déclaré hier matin, vers 10 heures, au 38, rue de la République, chez M. Bourdillon, employé de commerce.

Un feu de cheminée s'est déclaré hier matin, vers 10 heures, au 38, rue de la République, chez M. Bourdillon, employé de commerce.

Un feu de cheminée s'est déclaré hier matin, vers 10 heures, au 38, rue de la République, chez M. Bourdillon, employé de commerce.

Un feu de cheminée s'est déclaré hier matin, vers 10 heures, au 38, rue de la République, chez M. Bourdillon, employé de commerce.

Un feu de cheminée s'est déclaré hier matin, vers 10 heures, au 38, rue de la République, chez M. Bourdillon, employé de commerce.

Un feu de cheminée s'est déclaré hier matin, vers 10 heures, au 38, rue de la République, chez M. Bourdillon, employé de commerce.

Un feu de cheminée s'est déclaré hier matin, vers 10 heures, au 38, rue de la République, chez M. Bourdillon, employé de commerce.

Un feu de cheminée s'est déclaré hier matin, vers 10 heures, au 38, rue de la République, chez M. Bourdillon, employé de commerce.

Huiles de lin: courant 43 70, mars 48... 4 de mars 47 20, 4 de mai 46 50.

Sucres raffinés: Disponible de 98.50 à 100.50. Parures 14 margines: tendance lourde; courant 44.80, mars 47.80, 4 de mars 42.50, 4 de mai 43.10.

Blés: 100 kilos: tendance soutenue; courant 19.90, mars 19.40, 4 de mars 19.40, 4 de mai 19.50.

Blés: 100 kilos: tendance soutenue; courant 19.90, mars 19.40, 4 de mars 19.40, 4 de mai 19.50.

Blés: 100 kilos: tendance soutenue; courant 19.90, mars 19.40, 4 de mars 19.40, 4 de mai 19.50.

Blés: 100 kilos: tendance soutenue; courant 19.90, mars 19.40, 4 de mars 19.40, 4 de mai 19.50.

Blés: 100 kilos: tendance soutenue; courant 19.90, mars 19.40, 4 de mars 19.40, 4 de mai 19.50.

Blés: 100 kilos: tendance soutenue; courant 19.90, mars 19.40, 4 de mars 19.40, 4 de mai 19.50.

Blés: 100 kilos: tendance soutenue; courant 19.90, mars 19.40, 4 de mars 19.40, 4 de mai 19.50.

Blés: 100 kilos: tendance soutenue; courant 19.90, mars 19.40, 4 de mars 19.40, 4 de mai 19.50.

Blés: 100 kilos: tendance soutenue; courant 19.90, mars 19.40, 4 de mars 19.40, 4 de mai 19.50.

Blés: 100 kilos: tendance soutenue; courant 19.90, mars 19.40, 4 de mars 19.40, 4 de mai 19.50.

Blés: 100 kilos: tendance soutenue; courant 19.90, mars 19.40, 4 de mars 19.40, 4 de mai 19.50.

Blés: 100 kilos: tendance soutenue; courant 19.90, mars 19.40, 4 de mars 19.40, 4 de mai 19.50.

Blés: 100 kilos: tendance soutenue; courant 19.90, mars 19.40, 4 de mars 19.40, 4 de mai 19.50.

Rive-de-Gier. — L'Union des Dames de France. — Le produit net de la fête de charité organisée par le Comité de l'Union des Dames de France de Rive-de-Gier le 17 février est de 267 fr. 60.

Les Anglais en Egypte. Une note officielle dément qu'il soit question d'augmenter les effectifs anglais en Egypte.

Les Tisseurs de Roanne. Les ouvriers des usines Guiry et Dupuy et de Grosso, sont rentrés dans la matinée, ce qui porte à 17 le nombre des usines complètes.

Les Manœuvres en 1895. Le ministre de la guerre a arrêté l'insurrection relative aux manœuvres de 1895.

Actes officiels. M. Bellon, adjudant au 129^e régiment d'infanterie à Tournay (Rhône).

Revue commerciale agricole. Nous venons de traverser une semaine dont les premiers jours ont été d'une température encore assez rigoureuse.

La Mutinerie du Prytanée. La Flèche, 23 février. A la suite de la mutinerie qui a éclaté dernièrement au Prytanée, deux des meneurs viennent d'être renvoyés dans leurs familles.

Bourse de Lyon. Fonds d'état. Dernier cours. Valeurs au comptant.

Bourse de Paris. Valeurs au comptant. Dernier cours.

Dernière Heure. Paris, 23 février. Dîner diplomatique.

Le cas de M. Favette. De l'Instruction: Le juge d'Instruction de Cosnac vient de convoquer M. Favette à son cabinet pour lui apprendre qu'il était compris dans l'amnistie.

La question des zones. Paris, 23 février. Dans une séance extraordinaire tenue ce soir après midi, le Conseil fédéral

à approuvé le décret réglant à nouveau les conditions de l'importation dans les zones. Ce décret entrera en vigueur le 1^{er} mars.

Rixe sanglante. Namur, 23 février. Une bagarre sanglante s'est produite dans un café à Jambes, entre conscripts et forains.

Actes officiels. M. Bellon, adjudant au 129^e régiment d'infanterie à Tournay (Rhône).

Revue commerciale agricole. Nous venons de traverser une semaine dont les premiers jours ont été d'une température encore assez rigoureuse.

La Mutinerie du Prytanée. La Flèche, 23 février. A la suite de la mutinerie qui a éclaté dernièrement au Prytanée, deux des meneurs viennent d'être renvoyés dans leurs familles.

Bourse de Lyon. Fonds d'état. Dernier cours. Valeurs au comptant.

Bourse de Paris. Valeurs au comptant. Dernier cours.

Dernière Heure. Paris, 23 février. Dîner diplomatique.

Le cas de M. Favette. De l'Instruction: Le juge d'Instruction de Cosnac vient de convoquer M. Favette à son cabinet pour lui apprendre qu'il était compris dans l'amnistie.

La question des zones. Paris, 23 février. Dans une séance extraordinaire tenue ce soir après midi, le Conseil fédéral

Emigrés Alsaciens. 28 et 30, rue Centrale. Société anonyme au capital de 1.600.000 fr.

Emigrés Alsaciens. 20 et 30, rue Centrale. GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS.

Emigrés Alsaciens. 28 et 30, rue Centrale. Société anonyme au capital de 1.600.000 fr.

Emigrés Alsaciens. 20 et 30, rue Centrale. GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS.

Emigrés Alsaciens. 28 et 30, rue Centrale. Société anonyme au capital de 1.600.000 fr.

Emigrés Alsaciens. 20 et 30, rue Centrale. GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS.

Emigrés Alsaciens. 28 et 30, rue Centrale. Société anonyme au capital de 1.600.000 fr.

Emigrés Alsaciens. 20 et 30, rue Centrale. GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS.

Emigrés Alsaciens. 28 et 30, rue Centrale. Société anonyme au capital de 1.600.000 fr.

Emigrés Alsaciens. 20 et 30, rue Centrale. GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS.

Emigrés Alsaciens. 28 et 30, rue Centrale. Société anonyme au capital de 1.600.000 fr.

Emigrés Alsaciens. 20 et 30, rue Centrale. GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS.

Emigrés Alsaciens. 28 et 30, rue Centrale. Société anonyme au capital de 1.600.000 fr.

Emigrés Alsaciens. 20 et 30, rue Centrale. GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS.

Emigrés Alsaciens. 28 et 30, rue Centrale. Société anonyme au capital de 1.600.000 fr.

Emigrés Alsaciens. 28 et 30, rue Centrale. Société anonyme au capital de 1.600.000 fr.

Emigrés Alsaciens. 20 et 30, rue Centrale. GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS.

Emigrés Alsaciens. 28 et 30, rue Centrale. Société anonyme au capital de 1.600.000 fr.

Emigrés Alsaciens. 20 et 30, rue Centrale. GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS.

Emigrés Alsaciens. 28 et 30, rue Centrale. Société anonyme au capital de 1.600.000 fr.

Emigrés Alsaciens. 20 et 30, rue Centrale. GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS.

Emigrés Alsaciens. 28 et 30, rue Centrale. Société anonyme au capital de 1.600.000 fr.

Emigrés Alsaciens. 20 et 30, rue Centrale. GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS.

Emigrés Alsaciens. 28 et 30, rue Centrale. Société anonyme au capital de 1.600.000 fr.

Emigrés Alsaciens. 20 et 30, rue Centrale. GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS.

Emigrés Alsaciens. 28 et 30, rue Centrale. Société anonyme au capital de 1.600.000 fr.

Emigrés Alsaciens. 20 et 30, rue Centrale. GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS.

Emigrés Alsaciens. 28 et 30, rue Centrale. Société anonyme au capital de 1.600.000 fr.

Emigrés Alsaciens. 20 et 30, rue Centrale. GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS.

Emigrés Alsaciens. 28 et 30, rue Centrale. Société anonyme au capital de 1.600.000 fr.

Feuilleton du NOUVEAU LYON du 24 février 1895 N° 23

Raymond Meyreuil

PAR GEORGES DE LYS

Elle alla se jeter toute habillée sur son lit, laissant ouverte la porte de communication. Malgré son accablement, le sommeil la fuyait, des inquiétudes poignantes hantaient sa pensée. La catastrophe, qui avait terrassé Raymond, lui semblait inexplicable, elle cherchait vainement à quelle cause attribuer l'attaque de son mari? Ce ne pouvait être ses aveux d'adultère, alors que la compagnie de la vie de Raymond n'avait pas su trouver dans sa tendresse, la force nécessaire pour réagir contre son accablement.

nuit d'angoisses passée à son chevet, elle entendait bouillonner les paroles incohérentes de son délire. Peu à peu, ses idées devinrent plus confuses et un sommeil invincible s'apaisant sur ses paupières. Le docteur Sirand, assis dans un fauteuil, se laissa aussi gagner par la somnolence à laquelle prédisposait la demi obscurité de la chambre; graduellement il s'assoupit et tomba dans un sommeil de plomb. Magdeleine ne sentait pas la fatigue, elle était tout entière à la pensée de disputer à la mort le seul homme qui avait su faire battre son cœur. Elle éprouvait une sorte de volupté cruelle à se sentir, à ce chevet, à la place d'Huberte, à voir son amour capable de dompter la fatigue, alors que la compagnie de la vie de Raymond n'avait pas su trouver dans sa tendresse, la force nécessaire pour réagir contre son accablement.

mond, Magdeleine était les moindres contractions de sa figure; elle écoutait son souffle inégal qui sifflait entre ses dents serrées; tout à coup, elle tressaillit, les lèvres du malade s'entr'ouvrirent et murmuraient: — Ma pauvre mère... Anxiéuse, elle prêta plus attentivement l'oreille. Les paroles d'abord incohérentes de Raymond devinrent bientôt plus précises; sa prunelle, largement dilatée, semblait suivre une vision qui l'aveglait d'horreur. — Mon père, que faites-vous... c'est votre ami que vous trompez... Quoi!... la nuit... Quelle est cette femme?... C'est bien elle... C'est Huberte... non!... sa mère!... Je les vois... amour maudit... elle se donne... un enfant... c'est Huberte, une femme... la fille de mon père... Et je l'aime!... Je l'aime!... En renversant sa tête sur les coussins, de la main il arracha les linges glacés qui l'enveloppaient en criant: Arrière... Arrière... Une crise effroyable se déclarait; des mouvements spasmodiques secouaient Raymond des pieds à la tête. Magdeleine, épouvantée à la fois de la révélation qu'elle venait de surprendre et de l'accès qui se déchaînait, secourut brusquement le docteur, tandis qu'Huberte, réveillée par le dernier cri de Raymond, apparaissait, échevelée, sur le seuil. Le médecin, voyant la surexcitation

toujours croissante de son malade, sonna vivement. Bastien accourut aussitôt et le docteur exigea que Magdeleine se retirât, sa présence devenant embarrassante, car Raymond, dans ses soubresauts, se dressait avec une force surhumaine et mettait en lambeaux tout ce que sa main rencontrait. Magdeleine céda difficilement à l'invitation de M. Sirand; mais sur son ordre réitéré, elle sortit de la chambre, la tête remplie d'appréhensions terribles et d'un trouble indicible. Une fois dans le couloir, elle n'eut pas le courage de s'éloigner; elle resta appuyée au chambranle de la porte, l'oreille tendue aux gémissements dont Raymond remplissait l'appartement. Brisée par tant d'angoisses, elle sentait ses jambes se dérober sous elle, mais ses mains se cramponnaient aux moulures de la porte et, par un sentiment inouï de volonté, elle ranimait ses forces défaillantes. Elle souffrait d'être séparée de Raymond, pendant son délire, elle eût voulu tenir ses mains dans les siennes et raffermir ce front brûlé par la fièvre. Un sentiment d'envie l'irritait contre Huberte, contre cette femme dont le droit était de ne pas quitter un instant le malade et à qui elle reprochait d'avoir volé sa place, la terrible vérité échappée au délire de Raymond, lui apparaissait flamboyante. Elle maudissait son sacrifice d'où était né leur double malheur; n'était-il pas le

père des souffrances qu'avait dû endurer Raymond en découvrant la vérité? Pour Magdeleine, la maladie avait dû naître de la révélation de son incestue involontaire. Son énergie tombait, se butant dans l'impossibilité de soulager les souffrances de celui pour lequel elle avait immolé son cœur. Les gémissements devenaient plus rares; alors, s'appuyant au mur, elle regagna péniblement sa chambre et s'y enferma pour être seule avec sa douleur. Pendant ce temps, André rôdait comme une âme en peine dans le château, n'osant pénétrer auprès du malade, ni se retrouver en présence de la femme qu'il avait outragée. Il éprouvait même, en sentant son ami aux prises avec l'agonie, un remords de sa tentative de séduction. Il résolut, par l'humilité de sa conduite, de réparer sa faute et de désarmer Huberte par sa contrition. Il rencontra dans l'escalier Bastien qui descendait tout effaré et voulut l'interroger; mais le vieux serviteur lui fit un geste vague, sans s'arrêter. Il alla frapper à la porte de sa sœur, attendant qu'elle serait rentrée dans son appartement, il ne reçut pas de réponse. Alors il alla écouter sur le seuil de la chambre de son ami et n'entendit qu'une sorte de râle, troublant seul un silence lugubre. Soudain, la porte s'ouvrit, Huberte apparut et, voyant André, eut un mouvement instinctif de répulsion; mais la

pensée de Raymond la dominait, elle lui dit: — Conrez, Bastien s'attarde, apportez de la glace sur le champ. André s'élança et revint bientôt apportant ce qu'on lui avait demandé. Huberte prit la glace de ses mains et couvrit le front de son mari, que le docteur contenait difficilement. — Aidez-moi, M. de Gimois, dit-il, mes forces sont à bout. André, voyant accepter ses soins, éprouva un soulagement subit; il se prêta avec empressement à tous les services qu'on réclama de lui. Huberte, toute à Raymond, semblait avoir oublié l'odieuse folie du jeune homme. Pendant quelques jours, l'état de Raymond subit de brusques alternatives; l'espoir qui avait semblé renaitre succédait une nouvelle recrudescence du mal. Fidèle à sa promesse, M. Gromel venait chaque jour de Lyon. Et dans l'intervalle de ses visites, le docteur Sirand était presque constamment au château. Enfin, après cinq jours d'angoisses, grâce aux prescriptions rigoureusement observées et au dévouement des hôtes du manoir, M. Gromel put répondre de la vie du malade. (A suivre.) Les abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois. Envoyer lettres et mandats à M. l'Administrateur du journal, 5, place des Terreaux.

POUR LES ANNONCES LÉGALES, JUDICIAIRES, AVIS DIVERS s'adresser 7, Place des Terreaux, à l'entresol

VENTE Par expropriation forcée En l'audience du Tribunal civil de Lyon D'IMMUBLES SIS A LYON Cours Lafayette, 254 et 256 et rue St-Antoine, 17. Comprenant deux maisons d'habitation, bâtiments industriels, hangars, cours et jardin (2.333 mètres environ). ADJUDICATION AU 23 MARS 1895 à midi MISE A PRIX : 10.000 FR. (Signé) : PEILLON.

Maison J. BADOUD & C^{ie} 217, 219, 221, 223, r. de Vendôme et rue Vaudrey, 13 LYON (Guillotière) Nous sommes heureux d'annoncer à notre nombreuse clientèle que les principales maisons d'Épicurerie et de Comestibles continueront à vendre nos vins rouges et blancs, en bouteilles cachetées, aux prix suivants: VINS ROUGES Cachet bleu, le litre 0.40 Cachet vert, le litre 0.65 » marron » 0.45 » jaune » 0.75 » rouge » 0.55 » orange » 1.00 VINS BLANCS Cachet vert, le litre 0.65 Cachet jaune, le litre 0.75 Bordeaux blancs, en bouteilles, cachet jaune » 1.00 Vins blancs suisses, en fûts et en bouteilles Grand Choix de Bordeaux, Beaujolais, Bourgognes EN FûTS ET EN BOUTEILLES SPÉCIALES La Maison livre au commerce de gros des Vins de sa récolte, depuis 15 fr. l'hectolitre et au-dessus. Tous nos vins sont garantis naturels

LYMPHATISME HUILE DE PORTAL A L'EUCALYPTOL VÉRITABLE HUILE DE FOIE DE MORUE MÉDICINALE PURE (Désodorisée), DÉPURATIVE ET RECONSTITUANTE Admise et expérimentée avec succès dans les hôpitaux, les Praticiens les plus éminents lui ont reconnu des propriétés essentiellement antiscorbutiques, antiaffairées et microbicides. Éminemment assimilable, elle est journellement prescrite contre les affections de la poitrine, des voies respiratoires, de la peau et du système osseux; son goût agréable la fait très facilement accepter. Prix : 5 fr. la bouteille; 2 fr. 75 la 1/2 bouteille. — Exiger notre nom. BOURTAL, ex-interne des hôpitaux, Pharm.-Chimiste de 1^{re} classe, Nîmes et toutes pharmacies RACHITISME DÉPÔT : Pharmacie BASSET, LYON. — 9, place des Terreaux, 9. — LYON

EAU MINÉRALE FERRUGINEUSE GAZEUSE OREZZA LA PLUS RICHE EN FER, MANGANÈSE ET ACIDE CARBONIQUE Sans rival pour la guérison de ANÉMIE, CHLOROSE, FIÈVRES, GASTRALGIES et des maladies provenant de l'Appauvrissement du Sang L'EAU OREZZA, renfermant le fer, sous la forme la plus assimilable est supportée par les estomacs les plus délicats. Indispensable aux convalescents et aux personnes dont les digestions sont pénibles. Administration : 131, Boulevard Sébastopol, Paris

SIX Grands Médailles d'Or, etc. Récompense nationale de 16,600 fr. QUINA LAROCHE FERRUGINEUX Procure au sang les globules rouges qui en font la richesse et la force, facilite les Croissances difficiles, combat le Lymphatisme, le Manque de Forces et d'Appétit, etc. C'est la plus énergique des combinaisons du quinquina et du fer. Paris, 22, r. Drouot et Pl. APPAUVRISSEMENT DU SANG PALES COULEURS ANÉMIE Pilules PORTAL Fer et Colombo Toniques et reconstituants (3 francs le flacon) CHLOROSE Seule préparation ferrugineuse, tonique, reconstituante et antidyspeptique, immédiatement assimilable, d'une absorption complète et intégrale, n'occasionnant jamais ni constipation, ni troubles gastriques. — Le Colombo y excite l'appétit, régularise les fonctions des voies digestives, assure la tolérance absolue du fer et favorise la prompt régénération du sang. (Nomb. attest. médic.) Pourtal, Pharmacien-Chimiste, 1^{re} classe, Nîmes et toutes Pharmacies. DÉPÔT : Pharmacie BASSET, LYON. — 9, Place des Terreaux. — LYON

Papiers peints DANS TOUS LES GENRES B. COLIN 7, Rue de l'Hotel-de-Ville, 7 En face la Société Lyonnaise, près les Terreaux LYON Décorations, Tentures de tous styles. — Baguettes, Rosaces Paravents et Devants de Cheminée

PLANTS GREFFÉS, MONDEUSE ET GAMAYS Surtout Riparia, Solonis, Jacques BOUTURES DIVERSES MURAT, viticulteur à Bordolan, Villefranche (Rhône) ANTICOR VÉTAR LA FEUILLE UN FRANC LE PLUS PRATIQUE, LE PLUS CALMANT, LE PLUS ÉNERGIQUE Se conserve indéfiniment et sous tous les climats Franco par poste. — Se trouve partout Vente en gros : JACQUET, 1, rue Vaubecon, LYON

STÉRILISATION DU LAIT Cuisson rationnelle. — Destruction des principes nuisibles. — Conservation Alimentation des jeunes enfants. L'emploi du BOUCHON STÉRILISATEUR LYONNAIS s'adaptant à toute espèce de bouteilles et flacons, permet de stériliser soi-même tous les liquides alimentaires, lait, bouillon, etc. Seul Système s'adaptant à toutes les bouteilles DÉPÔT GÉNÉRAL : Maison SILVAN, fabrique d'appareils de médecine, 12, quai St-Antoine, Lyon.

CHOCOLAT EXPEDITIF GUÉRIN-BOUTRON O.10 et O.20 la Tasse OLUBLE INSTANTANÉMENT — QUALITÉ GARANTIE

Jeune Homme Excellente affaire dans la maison de vélo, pour un jeune homme disposant de 10.000 fr. — S'adresser à M. David, 7, rue de la Michodière, Paris. On Demande de bons greffeurs et de bons échevriers. S'adresser chez M. Ch. Delharpe, château du Donjon, à St-Vérand, canton du Bois-d'Oingt (Rhône). Pour Genève, un employé ayant la pratique des affaires contentieuses et de la correspondance. Écrire sous A 1516 à Hasenstein et Vogler, Genève. MÉNAGE sérieux pour garde-propriété et château aux environs de Paris. Bons appointements, chauffage, éclairage, logé, droit de chasse. Écrire à M^{me} Marcelle, 21, rue d'Aboukir, Paris.

Associé On demande associé pour donner extension à l'industrie pleine activité. Bénéf. 25.000 fr. Par risq. Béhan, 37, f. Poissonnière, Paris.

Atelier d'Imprimerie B. DELAYE 8, Rue Réaumur - LYON PHOTOGRAPHIE LA VIGORIE COMMERCIALE INSTALLATION RAPIDE D'ÉPREUVES

PARADIS PERDU PAR Jules Mary — Qui ça? Toi? — Les autres. — Les autres ne savent pas. Moi, je suis sûr que s'ils savaient quelle chose, s'ils savaient tout qu'ils toucheraient une bonne pièce de cent francs dans le cas où ils auraient des choses intéressantes à raconter, ils se décideraient à parler. Cent francs, c'est une somme. Combien mets-tu de temps pour gagner cent francs, petit? — Moi, m'sieur? dit Falot dont les yeux, grand ouvert, brillaient d'envie. — Oh, toi. — Eh bien, j'ai pas compté... — Combien le fermier qui est ton maître, te donne-t-il? — Le maître Tranchant me donne cinquante francs tous les ans, à la Saint-Jean. — Alors, il te faudrait deux années pour réunir cent francs. — Oui, deux ans. — Dis donc, est-ce que ton pied te fais toujours beaucoup de mal? — Pas trop, non, m'sieur. — Veux-tu que j'aille chercher quelque chose pour te guérir. Pour te remettre en place, enlever l'enflure. — Oh! non, m'sieur; ça coûte, les remèdes. — Je les paierai pour toi. Il y a par exemple Mire-à-Mort, qu'on dit très malin pour les entorses? Veux-tu que j'aille le prévenir et que je te le ramène?

— Je veux bien, m'sieur. Marescot réfléchissait. — Si le gamin a pu assassiner Virginie La Touche, il n'a pas vu Mire-à-Mort... Sans cela, il aurait eu peur... Et tout haut: — Il y a aussi la Heugne, qui connaît les herbes miraculeuses. — Je veux bien, m'sieur. — Ce n'est pas non plus la Heugne, se dit encore Marescot. Il reprit: — Ce serait peut-être plus simple d'aller chercher le docteur Renaudière, de Cerdon? — Le petit Falot était devenu blême. D'une voix étranglée: — Oh! non, m'sieur, oh! non, je ne veux pas, je ne veux pas. — Pourquoi? — Parce que je n'ai rien, m'sieur, le pied ne me fait plus mal. — Il me semble que je brûle? se dit Marescot. C'est le confère Bagatel qui sera furieux. Et tout aussitôt, ne voulant pas effrayer l'enfant, tâchant au contraire d'exciter sa cupidité: — Cent francs! Si je te donnais cent francs, qu'est-ce que tu achèterais avec? — Oh! rien, m'sieur, je les garderais pour plus tard, pour quand je serai domestique. — Je t'en donnerais bien cent cinquante, si tu étais gentil... — Mais je le suis, m'sieur... je ne brutalise point les bêtes... Et je les surveille bien quand elles sont aux champs. Jamais le père Tranchant ne m'a fait de reproches! — Alors, je te les donnerai... C'est convenu. — Mais, je veux les gagner, moi, m'sieur. — Dis-moi la vérité. Il y a quelqu'un

à Cerdon qui te fait grand peur, n'est-ce pas? — Oui. — C'est le docteur Renaudière? — Oui. — Pourquoi t'effraye-t-il? Il n'est cependant pas méchant? — Oh! si, m'sieur. — Ah! tu connais de ses méchancetés... Le petit, pressé de questions et sentant qu'il ne pouvait plus se défendre, se prit à pleurer, et tout en sanglotant, il cria: — Je ne dirai rien... Je n'ai rien vu... Je ne dirai rien! — Nous y voici! pensa l'agent. Il le laissa pleurer tout à son aise. Il avait tiré de sa poche cent cinquante francs en or. Il les montra au petit paysan, faisant rouiller les louis sous la lumière, les faisant tinter en les secouant dans ses deux mains. L'enfant, brusquement consolé, se mit à rire: — Eh! Eh! dit-il, ça fait quasiment autant de bruit que la sonnette à nos vaches!... — Ce sera pour toi si tu veux me raconter ce que tu as vu... et si tu veux me dire pourquoi tu as peur du docteur... — Oh! non... je ne sais rien... Marescot fit couler les pièces d'or dans sa poche. La poitrine du petit se souleva et il étouffa un soupir. — Vous aviez promis de me les donner, les louis d'or? — Oui, mais puisque tu ne veux pas me raconter ce que tu as vu, je les garde. Qu'est-ce qui vous a dit que je savais quelque chose? — Parbleu! ce n'est pas difficile à deviner — fit Marescot qui brûla ses vaisseaux — puisque le jour de la mort du

père Courageot et pendant qu'on étrançait Virginie La Touche, tu étais grimé sur le néflier. — Moi, une menterie! — Non, je t'ai vu. Alors, comme le néflier est juste en face de l'une des fenêtres du père Courageot, et comme tu as de bons yeux, tu n'as pas dû perdre un détail de ce qui s'est passé. Le petit n'était pas rassuré. Son pied malade tremblait toujours dans l'eau. Et il s'amusait naïvement avec deux brins de bois qu'il avait trouvés à portée de sa main. Évidemment il était perplexe. — Si je parle, dit-il à la fin, vous ne répéterez rien. — Oh! non, tu peux en être sûr! dit Marescot, qui ne put s'empêcher de sourire. Mais le gamin, logique malgré tout: — Pourtant, si vous tenez tant à savoir, c'est que vous y avez intérêt, pas vrai? — Ma foi non, pure curiosité. Qu'est-ce que ça me fait que Virginie La Touche ait été étranglée ou qu'elle se soit suicidée... Rien du tout. — Chacun pour soi! dit le gamin, avec philosophie. — Justement. Alors? — Alors, du moment que vous ne répéterez rien... et que vous me donnerez tout ce que vous m'avez promis, je veux vous dire que vous m'avez vu sur le néflier. J'y étais, le matin, quand le père Courageot est mort. — Et qu'est-ce que tu as vu? — J'ai vu la Heugne et le docteur Renaudière qui allaient et venaient dans la chambre. — Ah! ah! la Heugne se trouvait là. — Oui. Seulement je ne pouvais pas très bien voir parce que sur les trois fenêtres, il n'y en avait qu'une dont les

contrevents étaient ouverts. Les autres étaient fermés. — Enfin, raconte-moi tout. — Un moment, je ne voyais plus personne, je croyais que tout le monde était parti et qu'on avait laissé le père Courageot tout seul dans son lit, et j'allais m'en aller parce que je commençais à avoir mal au ventre tant j'avais mangé de néfles... — Ah! ah! menteur, tu prétendais... — Oh! m'sieur, on dit ça, comme ça, fit le gamin en riant. — Continue. — J'allais m'en aller quand je vis entrer Virginie La Touche. En entrant oh! je l'ai très bien aperçue, elle a levé les bras en l'air, comme ça, tenez, — et le gamin fit le geste, — elle avait l'air d'être très surprise et très en colère... Elle cria: — Tu as entendu ce qu'elle disait? — Ah! non, ça je ne peux pas dire... — Achevé. — Tout à coup, le médecin s'est jeté sur elle et la prise, comme ça, par la gorge... La vieille ne se défendait pas. Et ça n'a pas été long, allez m'sieur... pas plus long que lorsque la mère Tranchant, ma matresse, coupe le coup à un canard... Alors, quand il l'eut étranglée, il desserra les doigts et la vieille tomba comme une masse et faut croire qu'elle était joliment morte, car elle n'a pas essayé de se relever. — Tu as bien reconnu le docteur Renaudière? — Je crois bien, m'sieur... Impossible de se tromper... — Et la Heugne, que faisait-elle pendant ce temps-là? — La Heugne? Elle n'était pas là. — Tu en es sûr? Tu l'as vu sortir? — Non, mais tout le temps que le

médecin étrançait Virginie, je ne l'ai pas aperçue... — Et après? — Oh! après, m'sieur, je suis parti, j'avais trop peur et j'ai emmené mes vaches dans les prés du Marais-Bouin. — Tu ne sais rien de plus? — Rien, m'sieur. — Bien vrai? Prends garde de mentir. — Oh! m'sieur, sur quoi voulez-vous que je le jure? — C'est bien, je te crois. Le petit regardait avec instance la poche par laquelle avait disparu l'or promis. Marescot comprit. Il s'exécuta. Il n'avait qu'une parole. — Tiens, dit-il, voici cent cinquante francs. Quand il toucha l'or, le petit eut une crispation des doigts et une sorte de ricardement nerveux. Comme l'oiseau de proie dont les serres se replient autour de sa capture, ses doigts s'étaient pour ainsi dire enroulés autour des pièces d'or. — Et ton pied? dit l'agent. — Oh! m'sieur, il est guéri. Teur presque plus d'enflure. — Alors, retourne à tes vaches. — Il est temps! Elles doivent être dans les enhuivures. Et pieds nus, bouillonnant un peu, il disparut derrière les arbres. Marescot restait rêveur. Il repassait en son esprit tout ce que venait de lui dire le petit Falot, petit bien simple, mais qui n'en constituait pas moins contre Renaudière une preuve accablante. (A suivre.)